

*Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.*

Comité Social et Économique  
La secrétaire



## PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE

### DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

DU 13 MARS 2024

La réunion est présidée par Xavier de BEULAINCOURT assisté de Damien LEFRANCOIS et Céline MARIE de la Direction des Ressources Humaines.

#### **1. Information relative à l'accident survenu sur le chantier du lot 7 de la ligne C du métro de Toulouse lundi 4 mars 2024**

Les membres du Comité Social et Économique sont informés de l'accident qui est intervenu sur le chantier du lot 7 de la ligne C du métro de Toulouse, lundi 4 mars 2024, vers 17h00. Les secours ont été appelés et ont évacué les blessés à l'hôpital. L'un de nos collaborateurs est décédé. Trois autres collaborateurs (2 collaborateurs BYTP, 1 collaborateur GEIQ BTP 31) ont été blessés, dont deux grièvement.

Xavier de BEULAINCOURT indique qu'un périmètre de sécurité a été mis en place et une cellule de soutien psychologique a été ouverte (+33 6 89 11 47 79).

L'accident serait survenu durant une opération de pose provisoire à la grue, sur étaieement. Une partie de la travée du viaduc se serait effondrée.

Xavier de BEULAINCOURT précise que les équipes du projet ainsi que tous les services concernés ont collaboré avec les forces de l'ordre, qui mènent l'enquête afin de déterminer les causes exactes de cet accident. En parallèle, une enquête interne a été ouverte en y associant, notamment, des membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, afin de faire la lumière sur cet accident. En complément, une réunion extraordinaire de la CSSCT s'est tenue le mercredi 13 mars au matin, sur le chantier de Toulouse.

Xavier de BEULAINCOURT indique que les mesures prises suite à l'accident ont permis une reprise partielle et progressive de l'activité dès le jeudi 7 mars au matin. L'activité liée à la pose de la travée et concernée par l'accident, demeure quant à elle, toujours à l'arrêt.

## Le prochain Comité d'entreprise aura lieu le 29 mars 2024

### Étaient présents :

Représentants de la Direction : Xavier de BEAULAINCOURT - Damien LEFRANCOIS - Céline MARIE

Invité : /

Secrétaire de séance : Aude BABLED (CFTC)

Elus FO : **Titulaires** : Lydie PESSINE – Fabrice SANTESTEBAN - Fernando GOMES FERREIRA

**Suppléants** : Leïla LARBI – David DIEUDE – Axelle PONIAS HIRARD

Elus CFTC : **Titulaires** : Marie FERNANDEZ - Eddy BOURSIER

**Suppléants** : Patrick PETITHOMME - Xavier BERTRAND

Représentante syndicale : Justine CHANDENIER (CFTC)

Absents excusés : Miloud BELAKHDAR (CFTC) – Abdsalem Kamel ADJOUJ (FO) – Moulay El Mustapha CHARAF (FO) - Caroline ALLAVENA (FO) - Lotfi ZIATINE (CFTC) – Carlos Alberto MARQUES GONCALVES (CFTC) – Karim SERHANE (FO) – Saïd KHERBOUCHE (CFTC) – Oscar MONTEIRO DOS REIS (FO) – Stéphane QUENNEHEN (CFTC) - François MARIAYE (CFTC) – Marija RABAUD (CFTC) – Abdelkader AMQRANE (FO) - Florival SANTOS FERREIRA RITA (FO) - Paul GABET (CFTC) - Didier SEGARD (FO) - Jimmy BILLAUD (CFTC) – Christophe MAS (FO) – Maxime RAMOND (CFTC) – Alexandra GEHIN (CFTC) - Fouad AKERMOUCH (CFTC) – Alain JACQUES (FO) - Philippe LEJEUNE (FO) - Caroline EGELS (CFTC) - Frédéric FAILLY (CFTC) – Fatima SALIH (FO)

La secrétaire